

notre revenu national en ouvrant de nouveaux territoires, en exploitant nos immenses ressources et en fondant de nouvelles industries. De cette façon seulement pourrons-nous développer notre commerce intérieur dans la mesure requise pour rendre notre régime économique indépendant des fluctuations des marchés d'exportation étrangers, et fortifier notre situation économique, au pays et ailleurs, malgré la concurrence des autres grandes puissances industrielles.

A l'heure actuelle, une population plus nombreuse est aussi le moyen le plus simple de soulager le contribuable canadien en répartissant le fardeau des impôts sur un plus grand nombre de personnes.

Enfin, à cette époque d'armes nouvelles et redoutables d'une puissance inouïe, alors que l'invulnérabilité naturelle de nos frontières et de nos côtes ne signifie plus grand'chose, nous aurons besoin d'une population beaucoup plus nombreuse pour défendre, en cas de danger, nos régions exposées.

La statistique démontre que, en conservant le rythme actuel de notre natalité, notre accroissement démographique naturel serait tellement lent que, sans une affluence d'immigrants, le chiffre de notre population n'atteindrait pas les vingt millions, même à la fin du siècle présent. Il est donc évident que seule une vigoureuse politique d'immigration peut permettre aux Canadiens de saisir les occasions que l'histoire nous offre. Plusieurs de nos principaux hommes d'affaires, hommes politiques et économistes canadiens préconisent un tel programme, c'est-à-dire une ligne de conduite bien conçue et exempte des erreurs du passé.

PROGRAMME DE TRIAGE

Un programme pratique et économiquement sain d'immigration doit se fonder sur un choix judicieux des aspirants, non seulement du point de vue de leur origine, de leur race ou de leur état de santé, mais surtout du point de vue de leurs qualités morales et des garanties qu'ils semblent offrir de collaborer heureusement à accroître la prospérité et la grandeur de notre pays. Lorsque la politique officielle du Canada eut toléré que les lois originellement généreuses limitent l'immigration à une catégorie de plus en plus restreinte de cultivateurs et de manœuvres ne possédant que très peu d'instruction, l'assimilation de ces immigrants dans notre vie nationale s'avéra très difficile et l'apport des nouveaux venus à l'expansion du pays fut à peine perceptible. Les limites restreignant l'immigration à une catégorie d'ouvriers et à un seul niveau social ont sans doute donné naissance à des préjugés de race et à des distinctions injustes dans notre vie sociale, ce qui rendait la vie plus difficile aux nouveaux immigrants. Tous ceux qui sont au courant des problèmes que suscite l'immigration, non pas théoriquement, mais en raison de leur expérience personnelle, sont d'avis qu'il importe grandement de fonder le nouveau programme d'immigration sur des principes différents quant au choix des immigrants. La meilleure façon d'accroître notre puissance de production, sans crainte de constituer des excédents de main-d'œuvre non spécialisée, serait de permettre l'immigration de groupes représentant les divers éléments sociaux, tant les intellectuels que les manœuvres.

Le Congrès canadien des Polonais, organisme national groupant les Canadiens d'ascendance polonaise et représentant 135 associations ou clubs de culture, de formation, d'économie, d'anciens combattants, ainsi que des groupements paroissiaux ou organismes religieux, se rend parfaitement compte de l'importance d'une ligne de conduite judicieuse en matière d'immigration, tant du point de vue du Canada que de celui de ces gens qui, à titre d'immigrants éventuels, envisagent le Canada comme leur patrie d'élection.